CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivée
Express de la Californie. No 10....8:40 p. m.	No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....8 50 a. m.	No 17....7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullmans Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:30 p.m.	8 30 a.m
Arrive à Meridian...	1:20 a.m.	3:00 p.m
Part de Meridian.....	1:30 a.m.	7:00 a.m
Arrive à Birmingham	5:50 a.m.	12:10 p.m
Arrive à Chattanooga	9:45 a.m.	8:40 p.m
Arrive à Lexington..	5:00 p.m.	5:00 a.m
Arrive à Cincinnati..	7:30 p m	7:45 a.m

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vic. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & O. Hôtel St-Charles.

E. C. RUNTE, C. T. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
1er Jan—1an Nlle-Orléans, Lne.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.	
Louisville & Cincinnati Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.	
Fast Mail.	
No 2, départ, 8:00 P.M.	No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.	
Louisville & Cincinnati,	
No 2, départ 8:00 P. M.	No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.	
Local Mail and Expres.	
No 24, départ 7:00 A. M.	No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.	
McComb City Accommodation.	
No 32, départ 5:30 P. M.	No 31, arrive 9:30 A. M
Excursions du dimanche.	
No 36, départ 7:35 A. M.	No 35, arrive 9:05 P. M.
Yazoo & Mississippi Valley R. R	
No 6, départ 4:00 P. M.	No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.	
Local Day Express.	
No 22, départ 8:00 A. M.	No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	
Baton Rouge Accommodation.	
No 34, départ 4:20 A. M.	No 33, arrive 9;20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast line....	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail ...	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited ...	8:30 pm	6 fast line ..	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours (dim ex)	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Cana..

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
Janv—an 31 déc

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 38		Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:58 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullmans s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

Nouveau Système de Drainage pour la Nouvelle-Orléans, Lne.

Des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Commision du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Lne., Chambre No 20, Hôtel de Ville, jusqu'à l'après-midi du 5 juillet 1899, pour la construction des travaux suivants, une soumission séparée étant requise pour chacun des contrats séparément comme il est indiqué ci dessous :

CONTRAT E.

La station No 1 de Pompe Melpomène et Moteur pour la station No 5 de pompe pour l'avenue Jourdan.

Cette soumission incluera l'érection d'une station complète de pompe avec fondations, bâtisse, suction, bassins d'approche et de décharge; pompes, moteur électrique et lignes de transmission à la station de puissance centrale. Aussi la formation et l'érection d'un moteur pour l'opération d'une pompe maintenant opérée par la vapeur, dans une des stations de pompe existante et l'érection du poteau, mettant en connexion ce moteur avec la station de puissance centrale.

Un dépôt de cinq cent ($500 00) dollars comptant ou en chèque certifié pour accompagner la soumission comme une garantie de bonne foi. Le bon du soumissionnaire heureux, est de vingt-cinq mille ($25,000) dollars.

CONTRAT F.

Canaux revêtus et couverts; à savoir le canal de la rue Troisième et le canal Carondelet. Les soumissions pour ce travail seront à un prix par unité de matériel soit excavasé ou en usage en construction, Le travail n'inclura pas moins que 8,000 pieds linéaires de Canal, de cinq à vingt-cinq pieds de large, et de six à douze pieds de profondeur. Un dépôt de mille ($1,000.00) dollars comptant, ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de cinquante mille (,50,000,00) dollars.

CONTRAT G.

Canaux ouverts et non revêtus, laquelle soumission sera pour l'élargissement des canaux existant, comprenant l'excavation d'approximativement 175,000 yardes cubiques, à un prix par unité de matériel excavasé.

Un dépôt de deux cent ($200.00) dollars comptant ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de six mille ($6,000) dollars.

CONTRAT H.

La station de pompe No 8 d'Alger.

Cette soumission comprendra l'érection et l'installation d'une station complète de pompe, avec fondation, suction et bassins à décharge, l'installation et les fournitures d'une pompe, l'enlèvement des bouilloires et machine à vapeur d'une station maintenant en opération, et leurs érections et installations dans cette station. Un dépôt de trois cent ($300) dollars comptant ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de dix mille ($10,000) dollars.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de la Commission du Drainage après le 8 mai 1899.

Le droit est réservé de rejeter quelconque ou toutes les soumissions, ou d'accepter l'offre de n'importe lequel des soumissionnaires pour tout le travail contenu dans lesdits contrats E, F, G et H dans le cas où ladite soumission collective pour le travail sous tous lesdits contrats, soit moins que le coût collectif dudit travail sans quelconque combinaison des montants des soumissions séparées.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. SCHREIBER, Secrétaire.
16 mai au 5 juillet

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jos B. Einbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,483—Division E Attendu que Catherine Celles, veuve par 1er mariage de Frank Hewett, maintenant veuve de Jos B. Einbeck a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jos B. Einbeck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
27 mai—27 31 — juin 5

Succession de Frank E. Vaille.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,401—Division — — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. L. Macmurdo, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
27 mai—27 31—5 juin Greffier.

Succession de Hypolite Charoulau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,031—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Mme Veuve R. Charoulau, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier.
26 mai—26 30—juin 4

Succession de Annie Winterholder, femme décédée de Jacob Sissung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,103—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacob Sissung, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier.
26 mai—26 30—juin 4

Succession de Henri Maute et Femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,471—Division A — Attendu que Jean Berges a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henri Maute et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
26 mai—26 30—juin 4

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de Leeds & Co en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,716—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par J. P. Baldwin, liquidateur survivant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
26 mai—26 30—juin 4 Greffier.

Etat de la Louisiane Versus German American Debenture Company Limited of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 56,643 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles R. Kennedy, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
27mai—27 31—juin5 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée et de Valeur du Troisième District.

Connue comme No 1711 rue Marigny, entre les rues Prosper et Solidelle.

Sam Lee et als vs Wong Goon et als.

VINGT ET-UNIEME COUR JUDICIAIRE DE District pour la paroisse Jefferson, No 559—En vertu d'un writ de fieri facias contre L. A. Desgouttes et en faveur de Wong Goon et als à moi adressé par l'Honorable Vingt-et-unième Cour Judiciaire de District, pour la paroisse Jefferson, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Carondelet Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Prosper, Mandeville et Solidelle, mesurant en mesure Américaine à peu près de trente deux pieds de face à la rue Marigny sur à peu près cent vingt pieds de profondeur, ledit lot étant environ à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure des rues Marigny et Prosper. Laquelle propriété ci-dessus décrite a été acquise par Louis Alexandre Desgouttes de cette ville, par achat, de John William Rosahl aussi de cette ville, d'après acte passé pardevant Chs Rolle, notaire, daté le 26ème jour de septembre 1888 et enregistré dans le livre des transferts No 130, folio 200.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Louis Alexandre Desgouttes.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants en exécution.
2 juin—2 3 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 2412 rue Orléans entre les rues Tonti et Rocheblave.

A. L. Bicocchi et als, liquidateurs, vs Batist Russo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,155—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No trois cent dix, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti; ledit lot de terre est désigné par le Numéro Quatre d'après un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de Martin Voorhies, notaire public en cette ville, le 19me jour de janvier 1893, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et une demie ligne; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
U. Marinoni, Jr, avocat pour les plaignants.
3 juin—3 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété du Quatrième District, rue Ste-Marie.

Entre les rues St-Thomas et Chippewa (la rue à l'arrière étant la rue Félicité.)

A. Kory & Sons vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 59,441—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 69, borné par les rues Ste Marie, St Thomas, Chippewa et Félicité, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure française, cinquante pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles, aussi connu comme lot No 4, dans l'ilet No 7 dans le faubourg Nuns, d'après un plan dressé par Charles F. Zimple, ingénieur et voyer, en date du 12 mai 1851 et déposé en l'étude du défunt H. B. Cenas, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. D. Saunders, avocat des plaignants.
3 juin—3 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works", Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc., Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle-ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande et magnifique RESIDENCE

Sur l'avenue St-Charles, entre les rues Pine et Lowerline,

(La rue à l'arrière étant la rue Carrollton)

Dans un des plus beaux voisinages, près du PARC AUDUBON.

Les terrains mesurent 121 pieds de face à l'avenue St-Charles, 120 pieds sur la rue Carrollton et 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine (plus ou moins).

—DANS L'AFFAIRE DE—

James Jackson vs Lewis Metesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 65, borné par l'avenue St. Charles, les rues Pine, Lowerline et Carrollton; lesdits lots sont contigus comme suit, à savoir:—Les lots de un à quatre inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Carrollton et Pine. Les lots cinq à quinze inclusivement ont chacun trente pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots de seize à dix-neuf inclusivement ont chacun trente pieds dix pouces et demi de face à l'avenue St-Charles, trente pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante: le lot 16, cent trente deux pieds dix pouces de face à la rue Pine sur cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17, cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 16 et cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18, cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 17, et cent quarante deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 19; et le lot No 19, cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 18, et cent quarante-cinq pieds six pouces sur l'autre côté vers la rue Lowerline.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant
5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,925—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Taylor défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Regio, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire le 20 juin 1892, C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1/2, par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2/6 de W. A. et Wm R. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 483 1/6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo. 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Darr & Kernaz, avocats.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 4 ilets de terre de valeur dans le Sixième District.

George Denègre vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec toutes les améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 11 sur un plan par Buisson, voyer, le 15me jour d'avr. 1836 et déposé en l'étude de W. V. Lewis, ancien notaire de cette ville d'après lequel l'ilet No 4 est borné par les rues Chestnut, Troisième et Zimple et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 5 est borné par les rues Chestnut, Zimple, Quatrième et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 6 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Zimple; l'ilet No 11 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. P. Blair & Walter D. Denègre, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Pharmacie de premières classe.

Nos 309 et 311 rue St Charles.

A. L. Malochée et al vs C. O. Dallet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59,376—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 juin 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 309 et 311 rue St Charles, les marchandises et effets saisis dans l'affaire ci-dessus, consistant en drogues, médecines, fontaine de soda et appareils, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai 25 31—5 juin

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

91 Rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860; ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement Le tout d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot en portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Pueyo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Rizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M. A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Map de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N